

**POSITIONNEMENT POUR UNE LOI
SUR LES LANGUES OFFICIELLES
MODERNISÉE**

AGAVF – le 28 mai 2021

**PLAIDOYER
EN FAVEUR DE LA RECONNAISSANCE
DU LIEN ÉTROIT ENTRE LA LANGUE ET LA CULTURE,
POUR UNE RECONNAISSANCE DES ARTS VISUELS COMME
DISCIPLINE LINGUISTIQUE**

En appui au travail de concertation et de ralliement de la Fédération culturelle canadienne-française (FCCF) auprès des acteurs institutionnels, et dans le but de rappeler les besoins et enjeux spécifiques de ses membres, l'Association des groupes en arts visuels francophones (AGAVF) se réjouit de l'opportunité que présente la Réforme de la *Loi sur les langues officielles* pour partager son expertise en arts visuels pour appuyer un des éléments centraux de la Réforme mis de l'avant par la FCCF, soit :

L'inclusion d'une référence au lien étroit entre les notions de langue et de culture dans une Loi sur les langues officielles modernisée.

L'AGAVF se joint à la FCCF pour saluer le dépôt du document de réforme, *Français et anglais : vers une égalité réelle des langues officielles au Canada*, par la ministre du Développement économique et des Langues officielles, Mélanie Joly, le 19 février 2021. Nous sommes d'accord avec la FCCF que le document de réforme propose de nombreuses mesures qui nous apparaissent favorables, tant pour l'écosystème artistique et culturel que pour la francophonie canadienne dans son ensemble.

Cette réforme de la *Loi* offre surtout à l'AGAVF l'opportunité de faire valoir le lien inaliénable qui existe entre la langue et la culture artistique vivante telle qu'elle est créée, produite, et diffusée au sein de ses 20 organismes membres dédiés aux arts visuels et médiatiques à travers 7 provinces canadiennes.

Depuis sa création en 2003, l'AGAVF s'appuie sur le protocole d'entente pour le développement des arts visuels des communautés francophones vivant en milieu minoritaire pour défendre le rôle essentiel joué par ses membres qui, en l'absence d'un ensemble complet d'institutions permettant de soutenir l'activité artistique dans toute la chaîne menant de la formation des artistes à la circulation des œuvres, représentent l'essentiel des institutions dédiées au développement du secteur. Depuis 2004, l'AGAVF développe des initiatives de professionnalisation qui visent à consolider ce réseau unique et singulier pour qu'il puisse mieux répondre :

- aux attentes de plus en plus grandes des artistes visuels sur le plan de la visibilité (écrit, couverture médiatique, circulation, mise en marché, professionnalisation, etc.);
- aux attentes du public dans les communautés quant aux activités de médiation culturelle sophistiquées (présentation d'artistes, panels-débats, catalogues, capsules web...), l'organisation d'événements spectacles et d'activités familiales en lien avec la démocratisation de l'art et la sensibilisation à l'art contemporain.

En dépit de la reconnaissance de la contribution des arts visuels au développement culturel et artistique de ces communautés ainsi qu'à la dualité linguistique par leurs activités de création, de production et de diffusion établie dans le préambule du protocole d'entente, et les données qui font état de cette contribution rapportées dans le plaidoyer en faveur de la consolidation du réseau d'organismes en arts visuels et médiatique présenté dans le cadre de la Consultation pancanadienne sur les langues officielles en 2016, l'AGAVF constate que, une décennie plus tard, le secteur :

- fait encore face à des problèmes systémiques d'accès aux programmes de fonctionnement et même de projets auprès des deux partenaires principaux que sont le CAC et le PCH;
- accuse un retard par rapport aux autres disciplines dites linguistiques en partie dû à un manque d'engagement des partenaires qui ont signé le protocole d'entente

Si globalement, le développement des communautés minoritaires de langues officielles s'est fait grâce à des initiatives et des programmes d'appui découlant de la *Loi sur les langues officielles*, un handicap indiscutable persiste pour les disciplines dites « non-linguistiques » comme les arts visuels et médiatiques dans le développement de l'organisation du secteur. Les défis encourus pour les membres de l'AGAVF découlent des effets de la non-reconnaissance du secteur des arts visuels dans le développement des communautés, jumelée au gel des programmes des langues officielles pendant plusieurs années.

Malgré ses nombreux plaidoyers, l'AGAVF peine à faire reconnaître le statut linguistique des arts visuels et médiatiques auprès de ses partenaires, ce qui entraîne une disparité dans le financement accordé aux diverses disciplines artistiques au profit des disciplines dites « linguistiques ». *Chiffres à l'appui 2007-2012, portrait du financement des arts et de la culture de la francophonie canadienne* (octobre 2013) établissait le pourcentage des sommes versées au Canada français à 5,2% en théâtre par rapport à 1,3% en arts visuels.

L'art actuel représente un contexte essentiel pour la valorisation de la langue et de la culture symbolique et discursive : causeries, textes, débats, et rencontres de tout genre, formelles et moins formelles. En janvier 2019, l'AGAVF célébrait son 20^e anniversaire. À cette occasion, l'AGAVF a réuni en forum les membres de trois générations autour des enjeux de la diffusion spécifiques à la culture de l'art actuel dans les communautés francophones. Les pratiques artistiques actuelles incluent désormais toutes les facettes du monde de l'art et en explorent les limites formelles, esthétiques, éthiques et juridiques.

Aujourd'hui, pour y avoir accès, l'œuvre est toujours accompagnée d'un texte qui éclaire, ou en approfondit le sens. L'artiste entretient désormais un lien étroit avec le commissaire d'exposition pour le

développement du discours nécessaire pour la mise en relation de son œuvre avec la tradition des beaux-arts, son milieu et son public. Qu'il s'agisse de la rédaction du communiqué de presse pour rejoindre le public, la préparation des panneaux didactiques ou des textes d'interprétation, nécessaire pour que l'artiste entre en relation avec le milieu de l'art actuel professionnel au-delà de sa communauté, l'écriture est intrinsèque à la pratique artistique professionnelle.

À toutes les étapes de la chaîne de production des arts visuels et médiatiques, les artistes se constituent en communautés autour des symboles qui renforcent l'identité culturelle; ils doivent avoir accès à des lieux artistiques et culturels dans leur langue car le lien identitaire qui existe entre la langue et la culture qui produit la spécificité de la culture artistique vivante est essentiel à la survie des minorités culturelles.

Le développement des technologies numériques offre de nouvelles pistes de réseautage et de diffusion pour rejoindre d'autres communautés d'artistes et d'autres publics de la francophonie pour l'échange de connaissances, de savoir-faire, de ressources et de données, dans une perspective de renouvellement des communautés.

En octobre dernier, lors de la rencontre des signataires de l'entente multipartite, l'AGAVF présente les gains observés grâce au doublement du CAC et aux suppléments du Plan d'action sur les langues officielles du ministère du Patrimoine, le renforcement des structures en arts visuels avec une attention spéciale à l'Ouest et le Nord, ainsi que des initiatives pour renforcer le commissariat. Mais, force est de constater que dans le secteur des arts visuels et médiatiques, la méconnaissance de la discipline, tant sur le plan de son contenu que de son système, persiste et représente un défi persistant, exacerbé par la pandémie qui a provoqué la fermeture ou le report de plusieurs activités publiques, privant les artistes et leurs publics des espaces d'échange essentiels à la poursuite de la création. Contrairement au stéréotype persistant, l'art visuel n'est pas un art solitaire, mais bien un art communautaire et c'est précisément cette réalité qui doit être communiquée aux partenaires.

En 2013, cette méconnaissance a fait en sorte que la DGLO identifie les arts visuels comme « un domaine d'intervention spécialisé qui contribue peu à la vitalité linguistique de l'ensemble de la communauté », affirmation qui a mis en péril notre réseau déjà fragile et qui a nécessité une intervention musclée de la part de l'AGAVF pour renverser cette nouvelle logique de financement.

Il est donc crucial que le milieu qui compose déjà avec un écosystème lapidaire, un financement inadéquat, et une main d'œuvre précaire puisse au moins jouir d'une reconnaissance de sa contribution enchâssée dans la *Loi*, et ainsi éviter la perte de ses gains durement acquis au fil des ans.

C'est pourquoi l'AGAVF demande que la révision de la *Loi sur les langues officielles* reconnaisse formellement que :

- L'écosystème des arts est un tout imbriquant l'ensemble des disciplines et tous les acteurs de la chaîne de création-production-diffusion.
- Les communautés minoritaires ont droit à tous les éléments constitutifs de l'actualisation de leur culture, incluant les arts visuels et médiatiques.

Et recommande que :

1. Le lien inaliénable entre la langue et la culture pour l'ensemble des disciplines artistiques, soit enchâssé dans la *Loi sur les langues officielles*.
2. Les programmes de financement de la DGLO accordent une priorité aux disciplines dites « non-linguistiques » dans les communautés francophones pour contrer l'appui inégal à la programmation dans un réseau appelé à jouer le même rôle dans les communautés (réf. Plan d'action 2018-2023 de la DGLO).
3. Ces programmes soutiennent l'ensemble des organismes membres de l'AGAVF avec un financement de fonctionnement vital.

Seule cette reconnaissance dans la *Loi* permettra aux agences de financement de faire un ajustement sur le réseau unique et singulier d'organismes en art actuel des centres d'artistes et galeries membres de l'AGAVF qui sont depuis trop longtemps laissés pour compte, et ce, dans une perspective de consolidation substantielle, et à long terme.

Les membres de l'AGAVF cherchent une réelle volonté politique pour faire une vraie différence et modifier la situation actuelle qui ne correspond pas aux besoins de changement observés au sein des communautés, car des groupes dynamiques qui viendront nourrir les hubs créatifs ne sont pas soutenus à leur juste valeur. Ces personnes et les organismes qu'elles animent devraient au moins pouvoir s'attendre à une reconnaissance de leurs interlocuteurs responsables des langues officielles en milieu minoritaire!

Porte-parole national, l'AGAVF énonce et diffuse une vision du développement du secteur des arts visuels des communautés francophones et acadienne et en défend les enjeux et les intérêts auprès des instances gouvernementales et politiques. Fondée en 2003, l'AGAVF réunit 20 membres comprenant des associations d'artistes, des collectifs et centres d'artistes autogérés, des galeries d'art et universitaires dans 7 provinces canadiennes : la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, l'Ontario, le Manitoba et la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique.

Par le biais de ses activités, elle agit comme catalyseur du secteur, permettant aux organismes franco-canadiens des arts visuels de se réseauter et de se professionnaliser en vue d'offrir des conditions optimales de création aux artistes de leur milieu. Dans le secteur des arts visuels, l'AGAVF est membre de l'Alliance pour les arts visuels/Visual arts alliance (VAAAAV) et d'ARCA et dans la francophonie canadienne de la Fédération culturelle canadienne-française (FCCF), de l'Alliance culturelle de l'Ontario et du Forum des leaders. L'AGAVF est financé par le ministère du Patrimoine canadien et les Conseils des Arts du Canada et de l'Ontario.